

# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE ROUSSAYROLLES

N° 4 Juin 2001

## Le mot du maire

Trois mois ont passé, et l'on peut aujourd'hui faire un petit bilan.

Nous avons réorganisé les containers à déchets (poubelle).

Nous avons lancé les études pour :

- L'assainissement des eaux usées.
- l'enfouissement des lignes aériennes dans Roussayrolles.
- L'éclairage public à Roussayrolles Mespoulet et Peyralade.
- L'agrandissement des locaux de la mairie ainsi que les travaux dans l'ancienne école.
- L'extension du cimetière .

Les études sont en cours, la réalisation suivra dans les meilleurs délais, au fur et à mesure du déblocage des financements

les panneaux de signalisation sont commandés.

Le terrain de pétanque est en cours de réalisation.

Nous sommes toujours à votre disposition pour tout sujet touchant à la vie de notre commune.

Jean-David Roockx



Fête de Roussayrolles en 1946

## Terrain de pétanque

Il a enfin vu le jour, et s'il n'est pas tout à fait terminé, il peut déjà être utilisé avec le beau temps établi, nous ne doutons pas que les habitants et les vacanciers sauront faire les premiers essais.

## Fête de Roussayrolles

Le projet est maintenant bien avancé, une équipe s'est mise en place pour la mener à bien et faire que le 12 août soit une réussite qui reste dans les esprits.

Cependant toutes les bonnes volontés seront accueillies les bras ouverts, car on n'est jamais assez pour partager le travail.

D'ores et déjà le programme est pratiquement arrêté, à savoir :

- 17h30 / 19h30 apéro concert avec le groupe "THE HOT POTATOES"

- Repas autour de l'agneau grillé

- à partir de 21h30 bal avec l'orchestre "LES AMIS DU MUSETTE"

Pour le repas il est **impératif** de réserver en téléphonant au **05 63 56 30 69** ou au **05 63 56 86 01** avant le 5 août.

### *Réunion préparatoire*

Une réunion préparatoire à la fête du 12 août aura lieu à la Mairie de Roussayrolles le **Mercredi 4 juillet 2001 à 20h30**.

La présence de toutes les personnes intéressées est indispensable.

Nous souhaitons apporter une rectification : la dernière fête de Roussayrolles date de 55 ans an août 1946 et non pas en de 65 ans en 1936.

Après tant d'années on peut bien admettre un petit droit à l'erreur.

Nous prions toutes les personnes concernées de bien vouloir nous excuser.

## **ORDURES MENAGERES**

Ce sujet revient fréquemment et il restera d'actualité pendant longtemps.

Dans l'immédiat, après avoir mis des bacs à disposition des habitants de Roussayrolles, sur le terrain du "COUSTOU", nous avons regroupé les containers.

Il suffit désormais d'aller au "COUSTOU" pour déposer les ordures ménagères ordinaires (couvercles verts), les objets triés (couvercles jaunes) papiers, cartons, etc., et le verre.

Nous ne rappellerons jamais assez la nécessité de bien trier pour baisser le prix de revient du traitement de nos déchets.

## **TRAVAUX ANCIENNE ECOLE**

Ces travaux sont indispensables pour que la maison soit habitable dans des conditions normales.

Il s'agit d'installer le chauffage central dans l'ensemble de la maison d'une part et d'autre part de refaire la toiture, l'étanchéité et le crépi ou jointoiment des façades du petit bâtiment accolé à l'arrière.

Bien entendu le montant du loyer sera réévalué en conséquence.

## **ASSAINISSEMENT**

Dans les années qui viennent, la loi rendra obligatoire un système d'assainissement de l'ensemble des eaux usées.

Plus personne ne pourra déverser des eaux usées dans la nature sans qu'elles aient subi un traitement de façon à les rendre non polluantes (vers 2005-2006).

Si nous ne voulons pas nous trouver à ce moment là devant des situations insurmontables financièrement, il convient de nous en préoccuper d'ores et déjà.

Le "bas de laine" risque d'être bien mince pour ce chantier là.

Nous avons donc demandé à la DDA de lancer une étude afin de réaliser dans un premier temps, un diagnostic de la situation actuelle.

Ensuite nous évaluerons les solutions possibles et leurs implications financières.

Cela concernera l'ensemble des habitations de la commune, résidences permanentes ou secondaires, mais aussi les installations agricoles et artisanales.

Il est bien entendu, qu'en temps utile, l'ensemble de la population sera informée et invitée à donner son avis sous des formes que nous déterminerons alors.

## **EXTENSION MAIRIE**

Lors de la dernière séance, le Conseil Municipal a accepté le principe de l'extension des locaux de la Mairie.

L'actuel bureau sera conservé en salle de réunion.

Une extension sera réalisée dans la cour et à la place du préau actuel.

Seront créés : un bureau pour la secrétaire, le bureau du Maire, un local pour stocker les produits (d'entretiens, raticides, etc.).

A l'extérieur, sera créé un WC accessible aux handicapés ainsi qu'un lavabo et une cabine téléphonique.

Des schémas sont disponibles en Mairie, nous vous invitons à venir les voir lors des permanences du samedi matin.